

Le **jeudi 17 décembre 2020 à 9h30**, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni en visioconférence dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 04/12/2020

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	X			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	X			TURNAR Alexandra	
	WOLFF Corine			X	THIEFFENAT Alain	
	MORAT Franck	X			CHARLES Corinne	
	GENNARO Alexandre			X	BOIS-NEVEU Arthur	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François			X	CARREL Christine	
	MONTBLANC Jean-Claude			X	GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel	X			JARRE Jean-Pierre	
	ZOCCOLO Alain			X	BERTHET Sandrine	
	HUGUET Emmanuel			X	MEUNIER Edouard	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	X			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	X			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	X			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	X			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves			X	MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier		X		FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	X			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	X				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			X	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian			X	RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude			X	CAMPERS Joëlle	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	MARCHAND-MAILLET Thierry	X			BOUTY Georges	
	ROUGEAUX Jean-Pierre	X			BAUDIN Alexandra	
REGION	BONNIVARD Emilie			X		
DEPARTEMENT	SCHMITT Nathalie	X			Mithieux Lionel	

TOTAL	15	1	11	0
TOTAL VOTANTS	16			
TOTAL VOIX	27			

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20201217-DEL64-2020-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020

DELIBERATION N°64/2020

Objet : ACQUISITION

Opération 20-493 – Collège St Joseph

Demandeur : SAINT JEAN DE MAURIENNE

Axe : Revitalisation centre-bourg

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

La ville de St Jean de Maurienne sollicite l'EPFL pour acquérir une partie du foncier du collège St Joseph dont l'association propriétaire est venderesse. Cette acquisition permettrait de redynamiser le centre-ville :

- les annexes de l'église auraient vocation à accueillir des stages avec logements, salle de travail
- l'ancienne maison diocésaine serait transformée en résidence seniors
- le parc « Clos Carloz » serait agrandi au bénéfice de tous les habitants.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Saint-Jean-de-Maurienne	AM 124 à 127 et 135 à 138	Diverses	16 671 m²	Bâtiments et annexes	Ua	Avis France Domaine

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Le 21/12/2020

Le Président

Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	16
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20201217-DEL64-2020-DE
Date de télétransmission : 21/12/2020
Date de réception préfecture : 21/12/2020